

COMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
ARAA



ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food
RAAF

Appel à Candidatures α

Sélection d'un consultant individuel COMPTABLE POUR LA COMPOSANTE 1.2

(Intégration régionale des politiques, harmonisation réglementaire et coordination des pays en matière de gestion de la santé animale) DU PROJET RÉGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL II (PRAPS II).

Référence	ARAA/ PRAPS II /2021/SCI/17
Date de publication	01 DEC 2021
Date limite de Dépôt	12 DEC 2021
Durée de la mission	12 mois
Nombre d'année d'expérience	05 ans d'expériences

I. Contexte et Justification

La région de la CEDEAO a connu des maladies animales endémiques, ainsi que des défis liés aux zoonoses émergentes et réémergences qui ont des conséquences négatives sur la production animale de la région. Les pertes de revenus et le déclin des moyens de subsistance des pasteurs et des petits éleveurs dus aux maladies animales qui entraînent une faible productivité et la mort des animaux ne peuvent être sous-estimés. Les systèmes de production animale extensifs de la région de la CEDEAO, caractérisés par la transhumance et les mouvements transfrontaliers du bétail, ont des répercussions sur la transmission des maladies, d'où la nécessité d'adopter des approches régionales pour la prévention et le contrôle des maladies animales transfrontalières (MAF). Les maladies animales transfrontalières (MAE), notamment la PPCB, la PPR, la fièvre aphteuse, le charbon, et les zoonoses à vecteur comme la trypanosomiase, restent un défi dans la région de la CEDEAO et ont des conséquences sur la santé animale et humaine. La faible productivité, la morbidité et la mortalité élevées ont involontairement des implications sur la sécurité alimentaire et la nutrition, la génération de revenus, l'amélioration des moyens de subsistance, la création d'emplois et la création de richesses.

Le secteur de l'élevage dans la région de la CEDEAO est d'une importance stratégique et d'une signification économique et sociale considérable pour une population jeune et croissante, et contribue à hauteur de 35% au produit intérieur brut (PIB) de l'agriculture. La contribution du bétail au PIB peut être augmentée si les maladies animales transfrontalières peuvent être prévenues et contrôlées, et si la contribution des animaux est prise en compte. Le CAADP/ECOWAP reste le pivot du développement et de la croissance de l'agriculture dans la CEDEAO avec l'objectif général de contribuer durablement aux besoins alimentaires et nutritionnels des citoyens, et de soutenir le développement social et économique, ainsi que de réduire la pauvreté et les inégalités. Les chaînes de valeur agricoles prioritaires pour atteindre cet objectif comprennent le bétail, la viande et le lait.

La Banque mondiale contribue au soutien des États membres de la CEDEAO pour atteindre l'objectif du CAADP/ECOWAP à travers notamment le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS). La première phase du programme PRAPS (PRAPS I) a été mise en œuvre de 2015 à 2021. La deuxième phase du programme (PRAPS II) est entrée en vigueur en août 2021 au niveau régional sous la Coordination générale du CILSS, et se clôturera en décembre 2027. Le PRAPS (I et II) couvre six pays sahéliens dont le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Sénégal ainsi que la Mauritanie et le Tchad. Les actions du programme visent à renforcer la contribution du pastoralisme et de la transhumance transfrontalière à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, au développement socio-économique équitable et à l'intégration régionale dans l'espace CEDEAO par le dialogue, la gouvernance et la création des conditions d'une utilisation durable des ressources pastorales entre les États membres de la CEDEAO.

Le PRAPS II poursuivra et intensifiera les efforts entrepris pour améliorer les systèmes de santé animale, et ainsi protéger le cheptel et les populations humaines des impacts négatifs des maladies animales. Le PRAPS II soutiendra également l'engagement des pays à améliorer la qualité et le contrôle des médicaments vétérinaires ainsi que la lutte contre la résistance aux antimicrobiens (RAM) et les risques afférents, pour les animaux comme pour les humains. Au niveau régional la coordination de la composante 1 comprend une sous composante 1.1 intitulée : Assistance technique ciblée aux pays pour la mise en œuvre du programme et une sous composante 1.2 intitulée : Intégration régionale des politiques, harmonisation réglementaire et coordination des pays en matière de gestion de la santé animale. La mise en œuvre de cette sous-composante 1.2 sera assurée par le Centre Régional de Santé Animale (CRSA), Bamako-Mali. Le CRSA est l'Agence spécialisée de la CEDEAO pour la santé animale, conformément à la décision des chefs d'État de la CEDEAO - Acte additionnel n° A/SA-20/02/12. La Commission de la CEDEAO a rendu le Centre opérationnel en 2018. Son mandat est de coordonner les actions qui contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'amélioration des moyens de subsistance en améliorant la santé et le bien-être des animaux, et au développement des ressources animales en assurant la formulation d'un cadre pertinent pour la coordination des actions de prévention et de contrôle des maladies transfrontalières et des zoonoses.

Pour ce qui est de la gestion financière et de la passation de marchés des activités du Projet confiées au CRSA, il est entendu que l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) assurera cette fonction.

L'Agence est l'organisme de la CEDEAO accrédité pour la gestion de projets et dispose de compétences en matière de gestion fiduciaire. L'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) de la CEDEAO qui a été officiellement inaugurée le 27 septembre 2013 à Lomé en République Togolaise a pour mandat « d'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissement régionaux concourant à l'opérationnalisation de la politique agricole de la CEDEAO, en s'appuyant sur les institutions, organismes et acteurs régionaux disposant de compétences avérées.

Pour appuyer la gestion fiduciaire de la composante 1.2 du projet financé par la banque mondiale, l'ARAA désire recruter un comptable-consultant.

II. Rôles/ Responsabilités

Sous l'autorité du Chef de la Division Administration et Finance de l'ARAA, le comptable aura les tâches et responsabilités suivantes : en conformité avec les dispositions établies dans l'Accord Subsidaire signé entre le CILSS et la CEDEAO pour la mise en œuvre des activités du Projet par le CRSA et l'ARAA, et le Manuel d'Exécution du Projet :

- Faire des imputations comptables, analytiques et budgétaires ;
- Examiner les pièces justificatives afin de s'assurer qu'elles sont complètes, exactes et valides, conformément aux politiques, procédures, règles et règlements applicables ;

- Tenir à jour et de manière régulière les documents comptables (journaux et livres comptables) suivant le système défini et tenir une comptabilité informatisée par le logiciel SAP donnant les détails pour chaque catégorie de dépenses, composante, sous-composante, bénéficiaires et sources de financement (Saisie des transactions financières et comptables de façon exhaustive dans les journaux respectifs) ;
- Tenir la comptabilité selon les règles des normes IPSAS ;
- Produire les rapports de suivi financier et tableaux de bord du projet faisant apparaître les décaissements, les engagements, les factures reçues et payées, l'exécution budgétaire, suivi du marché pour chaque contrat ou lettre de marché ;
- Préparer les demandes de retraits de fonds et toute la documentation nécessaire aux décaissements conformément aux directives des bailleurs de fonds (IDA) ;
- Veiller à ce que les comptes soient régulièrement approvisionnés en vue du règlement rapide des dépenses engagées dans le cadre du projet ;
- Préparer les chèques et ordres de virement pour paiement des factures fournisseurs ;
- Classer les archives de la comptabilité et les pièces comptables dans leurs fichiers respectifs ;
- Faire mensuellement des états de rapprochement bancaires des comptes du projet et sortir la situation de la trésorerie du projet ;
- Préparer les états financiers pour les besoins de l'audit ou tout autre contrôle nécessaire ;
- Se rendre disponible et fournir toutes les informations et documentations nécessaires (en relation avec les aspects financiers et comptables) lors des audits, contrôles et durant les missions de supervision ;
- Tenir et mettre à jour le registre des immobilisations, y compris les modifications requises des immobilisations dans le système SAP (cessions, radiations, modification des données de base) ;
- Participer à l'inventaire physique des biens financés par le Projet ;
- Participer à l'élaboration budgétaire et en faire le suivi de manière régulière dans le système comptable SAP ;
- Faire des propositions et contribuer à la mise à jour du manuel des procédures en rapport avec les opérations du service comptabilité ;
- Récupérer et mettre à disposition les pièces justificatives et informations pertinentes pour les audits internes et externes ;
- Assurer la mise en œuvre de toutes autres tâches en liaison avec le poste

III. Qualifications et expériences

Le candidat recherché doit satisfaire aux critères ci-après :

- Titulaire d'un diplôme (BAC + 3) en Comptabilité, Gestion, Finances, Sciences Economiques ;
- Avoir une expérience professionnelle confirmée d'au moins cinq (05) ans dans la tenue des journaux et livres comptables dans un service de comptabilité ;
- Une expérience dans un projet financé par des grands bailleurs internationaux serait un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans en comptabilité ;
- Avoir une maîtrise d'un logiciel comptable ; la connaissance du logiciel SAP serait un atout ;
- Avoir une intégrité professionnelle et morale ;
- Avoir un sens des relations humaines et un esprit de travail d'équipe et sous pression ;

- Une bonne connaissance des règles et procédures de décaissement des projets financés par des grands bailleurs de fonds internationaux notamment la Banque Mondiale, serait un atout ;
- A compétences égales, la candidature féminine sera privilégiée.

IV. Compétences

- Veiller au respect scrupuleux de la hiérarchie ;
- Pouvoir s'inspirer du Code d'éthique pour se gérer soi-même, gérer les autres, les informations et les ressources ;
- Pouvoir s'inspirer du Code d'éthique pour se gérer soi-même, gérer les autres, les informations et les ressources ;
- Comprendre les divers points de vue culturels, en particulier ceux de ressortissants d'Afrique de l'Ouest, et tenir compte des différences entre les groupes ;
- Être capable de lutter contre les préjugés et de pratiquer la tolérance et l'empathie ;
- Maîtriser les règles et procédures de la CEDEAO en matière de responsabilités assignées et être capable de les expliquer clairement à d'autres acteurs ;
- Avoir la capacité de transmettre l'information de façon claire et concise, succincte et organisée, tant par écrit que verbalement ;

V. Conditions de travail

Le Comptable est un consultant individuel rattaché à la Division Administration et Finances. Le poste est à temps plein. Le Comptable est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui serait assignée.

VI. Exigences linguistiques

- Français oral et écrit.
- La connaissance de l'anglaise est considérée comme un atout important.

VII. Lieu, durée et début du contrat

Il s'agit d'un poste contractuel à durée déterminée au Centre Régional de Santé Animale (CRSA) de Bamako-MALI mais qui nécessitera que le candidat effectue des missions dans quatre Etats membres de la CEDEAO où se situent les activités du projet. La durée du contrat est d'un (1) an soumis à une période probatoire de trois (3) mois. Le contrat pourrait être renouvelé pour la durée du projet en fonction des performances et de la disponibilité des fonds.

VIII. Dossier de candidatures requis du candidat

Elle sera constituée de :

- Une lettre de manifestation d'intérêt, incluant le temps de disponibilité ;
- Un CV récent détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelles (noms et prénoms, fonctions, contacts e-mail et téléphoniques) ;
- Copie du ou des diplômes le(s) plus élevé (s) ;
- Copies des certificats de travail ou de service énumérés dans le curriculum vitae.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté.

IX. Dépôt des candidatures

Les candidatures sont reçues au plus tard le **21 DEC 2021** à 17 h 00 mn GMT, par dépôt en mains propres ou par courrier électronique aux adresses suivantes :

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), 83, rue des Pâtures (Super Taco), 01 BP 4817 Lomé, Togo • Tél.+228 22 21 40 03 (sous pli fermé portant la mention « Sélection d'un consultant individuel, Comptable POUR LA COMPOSANTE 1.2 (SANTÉ ANIMALE) DU PROJET RÉGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL II (PRAPS II) »

Email : procurement.consultants@araa.org

En objet : « **SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL, COMPTABLE POUR LA COMPOSANTE 1.2 (SANTÉ ANIMALE) DU PROJET RÉGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL II (PRAPS II)** ».

NB : Les dossiers de candidatures qui ne porteront pas en objet la mention « SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL, COMPTABLE POUR LA COMPOSANTE 1.2 (SANTÉ ANIMALE) DU PROJET RÉGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL II (PRAPS II) » ne seront pas considérés.

X. Méthode de sélection

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualification telle que définie dans le Code des marchés publics de la CEDEAO.

Une séance d'interview sera organisée avec une liste de candidats présélectionnés et seules les candidatures présélectionnées seront contactées.

L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel à candidatures.

Pour le Directeur Exécutif



YERIMA Borgui

Coordonnateur du projet PAE

